

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Les dossiers devront nous parvenir au plus tard le Samedi 5 mai 2018.

Service Enfance Education – 792 bis avenue de Dunkerque 59160 LOMME –

Tél : 03.20.48.44.07 ou 03.20.48.44.23

Mail : serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

➤ L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT.

L'inscription à l'école maternelle et à l'école élémentaire des enfants n'est pas automatique. Elle nécessite une démarche à la mairie ainsi qu'auprès de l'école du secteur.

Les enfants atteignant l'âge de 3 ans au plus tard au 31 décembre de l'année d'inscription pourront être inscrits en maternelle dans la mesure des places disponibles.

Les enfants qui auront 3 ans dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année civile suivante seront inscrits sur liste d'attente.

La mairie de Lomme procède à l'inscription des enfants qui entrent en maternelle, en élémentaire ou qui arrivent sur la commune.

Les Directeurs d'écoles procèdent ensuite à l'**ADMISSION DEFINITIVE** de l'élève sur présentation de diverses pièces notamment le certificat d'inscription délivré par la mairie.

➤ LES INSCRIPTIONS SE FONT EN DEUX ETAPES.

1. Inscriptions administratives en mairie :

Pour l'année scolaire 2018/2019, les inscriptions sont à effectuer entre le **Mardi 13 mars 2018 et le samedi 5 mai 2018 au plus tard** au service Enfance-Education situé au :

792 bis avenue de Dunkerque – 59160 Lomme
Tél : 03.20.48.44.07 ou 03.20.48.44.23

La fiche d'inscription ci-jointe est à remettre dûment complétée et signée avec la photocopie des pièces demandées.

- ✧ Photocopie du livret de famille (pages enfants et parents) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- ✧ Photocopie des pièces d'identité des représentants légaux de l'enfant ; le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement)
- ✧ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF-GDF ou eau, facture de téléphone)

fixe, attestation d'assurance du domicile, contrat de location ou titre de propriété)

- ✧ Pour les personnes hébergées : attestation sur l'honneur d'hébergement et justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant.

A l'issue de l'inscription administrative un certificat vous sera transmis **uniquement** par courrier indiquant l'école où l'enfant est affecté selon le découpage scolaire.

2. Admissions pédagogiques à l'école :

Prendre rendez-vous directement avec le directeur de l'école concernée et vous munir du certificat d'inscription établi par la mairie.

➤ LES DEMANDES DE DEROGATIONS.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle relevant de votre secteur habitation vous devez obligatoirement compléter une demande de dérogation lors de la remise du dossier au service.

Les dérogations constituent une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile. Aussi votre demande doit être **motivée et justifiée**. Elle sera soumise à la commission de dérogation dans la limite des places disponibles dans l'école souhaitée.

La réponse à votre demande de dérogation pour l'année 2018/2019 vous sera communiquée par courrier **uniquement** courant juin (pour les demandes déposées avant le samedi 5 mai 2018).

IMPORTANT : les inscriptions aux activités périscolaires (pause méridienne, accueils périscolaires, études dirigées, parcours éducatifs, ALSH du mercredi) organisées par la commune sont obligatoires et se font via le Dossier Familial Unique (DFU) différent chaque année et remplissable sur www.lommepuce.fr ou sur papier au service Enfance Education, du Mardi 15 Mai au Vendredi 13 Juillet 2018.

✧ SERVICE ENFANCE EDUCATION

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Jeudi	Fermé	13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	8h30 - 12h00	

✧ LISTES DES ECOLES DE LA COMMUNE

ECOLE MATERNELLES

Paul Langevin

263 av. A. Notebart
Tél : 03.20.92.44.03

La Fontaine

1 rue Lamartine
Tél : 03.20.92.07.21

Paul Bert

43 rue Eugène Varlin
Tél 03.20.92.44.50

Victor Hugo

36 rue de l'égalité
Tél : 03.20.92.41.09

Ferry - Demory

15 rue Albert Deberdt
Tél : 03.20.92.47.85

Defrenne

Rue Adolphe Defrenne
Tél : 03.20.92.48.27

Bracke Desrousseaux

37 avenue de la République
Tél : 03.20.92.42.66

Petit Quinquin

72 bis rue de l'ancienne Balaterie
Tél : 03.20.92.42.93

ECOLE ELEMENTAIRES

Roger Salengro

257 avenue de la République
Tél : 03.20.92.43.95

Roland – Lamartine

Rue Elie Petitprez
Tél : 03.20.92.30.16

Léon Blum

Rue Marx Dormoy
Tél : 03.20.92.36.70

Voltaire Sévigné

1 rue Emile Zola
Tél : 03.20.92.42.09

Curie Pasteur

34 avenue de la Délivrance
Tél : 03.20.92.46.57

Jean Minet

Rue Adolphe Defrenne
Tél : 03.20.92.14.78

George Sand

37 avenue de la République
Tél : 03.20.92.42.66